



PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du Conseil municipal de Saint-Cyrille-de-Wendover tenue en salle du conseil, le **mardi 22 avril 2025** à compter de **18 h 30**.

À laquelle sont présents :

Monsieur Éric Emond, Maire
Monsieur Pierre Lavigne, conseiller
Madame Annie Gentesse, conseillère
Monsieur Sylvain Masson, conseiller
Monsieur Sylvain Jacques, conseiller

Formant le quorum requis par la Loi sous la présidence du Maire, Monsieur Éric Emond.

Est également présente :

Madame Louise Sisle, Directrice générale et greffière-trésorière

Sont absents :

Madame Jessica Ebacher, conseillère
Monsieur Patrice Paillé, conseiller

ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

1.1 Séance du 22 avril 2025

2. MOT DE BIENVENUE

2.1 Mot du maire

3. ORDRE DU JOUR

3.1 Ordre du jour de la séance du 22 avril 2025

4. CONSEIL

4.1 Embauche - Directrice de l'urbanisme et de l'environnement

5. PÉRIODE DE QUESTIONS

6. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

6.1 Levée de l'assemblée du 22 avril 2025

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

7603.04.25 1.1. SÉANCE DU 22 AVRIL 2025

Le quorum est constaté.

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Annie Gentesse
APPUYÉE DE : Monsieur Pierre Lavigne

Il est résolu :

Que la séance soit déclarée ouverte à 18 h 30.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ



2. MOT DE BIENVENUE

2.1. MOT DU MAIRE

Monsieur le maire souhaite la bienvenue à tous.

3. ORDRE DU JOUR

7604.04.25 3.1. ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE DU 22 AVRIL 2025

Considérant que la présente séance ordinaire a été transmise aux membres du Conseil municipal conformément à la loi;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Pierre Lavigne
APPUYÉ DE : Madame Annie Gentesse

Il est résolu :

Que le Conseil approuve l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4. CONSEIL

7605.04.25 4.1. EMBAUCHE - DIRECTRICE DE L'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT

Considérant que la Municipalité a mandaté une firme d'urbanisme externe pour pallier au départ du directeur de l'urbanisme et de l'environnement;

Considérant que l'appel de candidatures s'est terminé le 27 mars dernier et que la directrice générale a procédé à l'analyse des cinq (5) candidatures reçues pour pourvoir le poste de directeur du Service de l'urbanisme et de l'environnement;

Considérant qu'une seule personne s'est démarquée des autres par ses qualifications, son expérience et ses compétences professionnelles autant pour la gestion des employés que pour les services d'urbanisme;

Considérant la recommandation de la directrice générale de procéder à l'embauche de madame Isabelle Demers à titre de directrice du Service de l'urbanisme et de l'environnement;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Sylvain Jacques
APPUYÉ DE : Monsieur Pierre Lavigne

Il est résolu :

Que le Conseil entérine la recommandation de la directrice générale et autorise l'embauche de madame Isabelle Demers au poste de directrice au sein du Service de l'urbanisme;

Que la date d'entrée en fonction soit le 20 mai 2025;

Et que le Conseil entérine l'entente de travail de madame Isabelle Demers au poste de directrice du Service de l'urbanisme et de l'environnement et autorise la directrice générale et le maire à signer ladite entente.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ



5. PÉRIODE DE QUESTIONS

6. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

7606.04.25 6.1. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE DU 22 AVRIL 2025

L'ordre du jour étant épuisé.

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Pierre Lavigne
APPUYÉ DE : Monsieur Sylvain Masson

Il est résolu :

Que la séance soit levée à 18 h 33.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ


Mme Louise Sisa,
Directrice générale et
greffière-trésorière


M. Éric Emond,
Maire